
Association loi 1901 pour le soutien des sinistrés des inondations de la nuit du 15 au 16 juin 2010

INTERVENTION à l'Assemblée Générale de l'ASDN (Nartuby)

Figinières, vendredi 16 mars 2012 à 18h30

Madame la Présidente,

A votre invitation, huit membres de VIVA sont montés de la vallée pour participer à cette AG et manifester la cohésion et la solidarité entre tous les sinistrés du Bassin versant de l'Argens. Nous nous retrouvons régulièrement dans notre Collectif Var-Inondations et l'Union Nationale de Lutte Contre les Inondations (UNALCI), dont nous sommes membres actifs, et aussi dans les réunions de travail autour de Madame la Sous-Préfète.

Nous étions ensemble les 20 et 21 janvier aux Assises Nationales de Bordeaux sur les Risques majeurs. Nous en avons retenu 4 enseignements :

1. En France, les procédures de **gestion de crise** sont établies et, dans le Var, se sont améliorées.
2. En revanche, la **gestion de la post-crise** n'a pas de gouvernance, les responsabilités sont diluées à cause du transfert de compétences de l'Etat aux Collectivités sans règles ni cohérence. Non seulement les sinistres ne sont pas réparés mais les sinistrés restent dans un péril constant.
3. La gestion des mesures de prévention et de protection doit être **à l'échelle du Bassin versant**. En effet, les problèmes de la Nartuby et de la Basse Vallée de l'Argens (BVA) sont distincts mais indissociables :

distincts :

- La Nartuby est un torrent à traversée urbaine, ce qui a causé les deuils de 2010.
- L'Argens, dans son cours inférieur, serpente dans une plaine fertile et l'activité économique de la BVA repose sur les exploitations agricoles, les établissements de tourisme saisonnier riverains et le commerce local qui en dépend.

indissociables :

- Toute l'eau drainée par le bassin versant inonde le delta avant de s'évacuer vers la mer et les **stratégies de mise en oeuvre des grands travaux** assurant le bon écoulement des eaux doivent être coordonnées **depuis l'embouchure et peu à peu vers l'amont**.
 - A défaut, dans l'état actuel des rivières, une troisième crue n'est plus crainte mais certitude.
 - Les sinistrés de tout le bassin restent dans **un danger permanent** et demandent à être protégés.
4. Les Assises ont bien fait ressortir qu'un processus est en cours devant aboutir à des **PAPI** (plans d'actions de prévention des inondations). Mais c'est très long à instituer.
 - Le désengagement de l'Etat a retiré la "maîtrise d'ouvrage" aux services préfectoraux au profit d'une décentralisation non aboutie. Le pilotage du PAPI serait, dit-on, pris en charge par le CG 83 selon des procédures interminables (règles de planification, de répartition des charges, de maîtrise d'œuvre et d'autorité) : la nomination *d'un chef de projet, ingénieur hautement qualifié*, dédié à cette seule fonction, serait déjà le signe d'une volonté de faire. Mais il s'agit d'urgence .
 - A l'avenir, mieux qu'un tel Syndicat Mixte de rivières, un **Etablissement Public Territorial du Bassin de l'Argens** serait un instrument opérationnel efficace, si **doté de moyens techniques avec des ingénieurs qualifiés et de moyens financiers suffisants**.
 - Dans l'urgence – **pour ne pas laisser en danger la vie d'autrui** – le Préfet propose de pallier à cette "gouvernance introuvable" en s'appuyant sur les Syndicats intercommunaux existants (SIAN et SIACIA) : ce palliatif n'est pas à la hauteur des enjeux, car ces organismes n'ont ni moyens financiers, ni personnel suffisant et compétent, ni la coordination absolument nécessaire.
 - Aussi, **pour que les Pouvoirs publics assument pleinement leur devoir de protection** des personnes, des biens et des activités économiques, sous la menace extrême du danger, **une procédure exceptionnelle et provisoire de reprise en main par l'Etat de la maîtrise d'ouvrage serait la seule solution**.
 - Nos associations de sinistrés demandent aussi à être associées aux réflexions de nature à **répondre aux exigences de la post-crise** actuellement livrées aux attermoissements et à l'irresponsabilité. La colère des sinistrés risque d'éclater à tout moment.

Merci de votre attention.

Dr Louis REYMONDON, secrétaire général